

Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CHU DE POITIERS-IRFPS-(IFSI-IPDE-IFMEM-IFE-IFMK-IFCS-IADE-IFAS-IFA-CFARM) – POITIERS (7302042)
05.49.44.42.51
marie-claire.colas-morin@chu-poitiers.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Accès à l'issue du concours de PACES à la faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers Accès par passerelle (article 25 de l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute)

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La formation conduisant au diplôme d'État de masseur kinésithérapeute vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins et aux demandes de santé des personnes et de la population. La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, l'éducation, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne, des déficiences ou altérations des capacités fonctionnelles des personnes à tous les âges de la vie. Le masseur-kinésithérapeute utilise les savoirs disciplinaires et les savoir-faire associés d'éducation et de rééducation en masso-kinésithérapie qu'il estime les plus adaptés à la situation et à la personne, dans le respect des dispositions du code de déontologie.

Contenu et modalités d'organisation

Cycle 1 La formation se déroule sur 4 ans et comprend 895 heures de cours magistraux et 1085 de travaux dirigés. Elle s'organise autour des unités d'enseignement suivantes : * Santé publique * Sciences humaines et sciences sociales * Sciences biomédicales * Sciences de la vie et du mouvement * Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs musculo-squelettique, neuromusculaire, respiratoire, cardio-vasculaire * Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie * Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs musculo-squelettique, neuromusculaire, respiratoire, cardio-vasculaire * Méthodes de travail et méthode de recherche * Anglais * Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive * Formation à la pratique en masso-kinésithérapie Cycle 2 * Droit, législation et gestion d'une structure * Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculo-squelettique 2 * Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ neuromusculaire * Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire * Physiologies, Sémiologie, physiopathologie et pathologies spécifiques * Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculo-squelettique 2 * Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ neuromusculaire * * Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les champs respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire 2 * Théories, modèles et outils en rééducation/réadaptation * interventions spécifiques en kinésithérapie * Interventions du kinésithérapeute en santé publique * Démarche et pratique clinique : conception du traitement et conduite d'intervention * Langue anglaise professionnelle * Méthodes de travail et méthode de recherche en kinésithérapie * Mémoire Formation à la pratique en masso-kinésithérapie La formation clinique a une durée totale de 42 semaines (1470 heures) réparties sur les 4 années de formation. 4 stages s'effectuent lors du 1er cycle de la formation. 2 stages s'effectuent la 3e année. Durant la 4e année, l'étudiant effectue son clinicat, stage professionnalisant de 12 semaines consécutives

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte
Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
S348976	du 01/09/2017 au 30/06/2021	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS-IRFPS-(IFSI-IPDE-IFMEM-IFE-IFMK-IFCS-IADE-IFAS-IFA-CFARM) – POITIERS (7302042)		MON COMPTE FORMATION	FPC